



Province de Namur
Arrondissement de Dinant
Commune de HOUYET



Wallonie

URBANISME - Annexe 26 AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Administration Communale de Houyet, rue Saint Roch, 15 à 5560 HOUYET fait savoir qu'une demande de **permis d'urbanisme** est en cours.

Les chemins concernés sont les n° 9 et 35 tel que repris à l'Atlas des Voiries et dénommés **rue des Déportés - 5563 Hour.**

Le projet consiste en la **réalisation d'un chemin en béton discontinu et d'une passerelle métallique** et présente les caractéristiques suivantes : **le tracé emprunte une voirie asphaltée et un chemin de campagne existants, passant par la zone d'habitat à caractère rural, la zone agricole et le zone forestière.**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte du 16/04/2025 au 30/04/2025

Le dossier est consultable, à l'adresse suivante : **rue Saint Roch 15 à 5560 HOUYET** :

- **les jours ouvrables : les lundis, mardis, jeudis et les vendredis de 9H à 12H et les après-midis sur rendez-vous ; les mercredis de 9H à 12H et de 14H à 16H ;**
- **le samedi 19 avril 2025, de 9:00 à 12:00, SUR RENDEZ-VOUS, pris au plus tard 48 heures à l'avance auprès du service urbanisme téléphone au 082/67.69.67 – 082/67.69.72 ou par e-mail : urbanisme@houyet.be**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **rue Saint Roch 15 à 5560 HOUYET** ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@houyet.be**
- remises en main propre au service urbanisme.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **(Réf. PU 108/2024)**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : **rue St Roch, 15 à 5560 HOUYET le 30 avril 2025 à 16h00.**

A HOUYET, le 26/03/2025

Le Directeur général

Didier FRIPIAT

Par le Collège :



La Bourgmestre

Hélène LEBRUN

